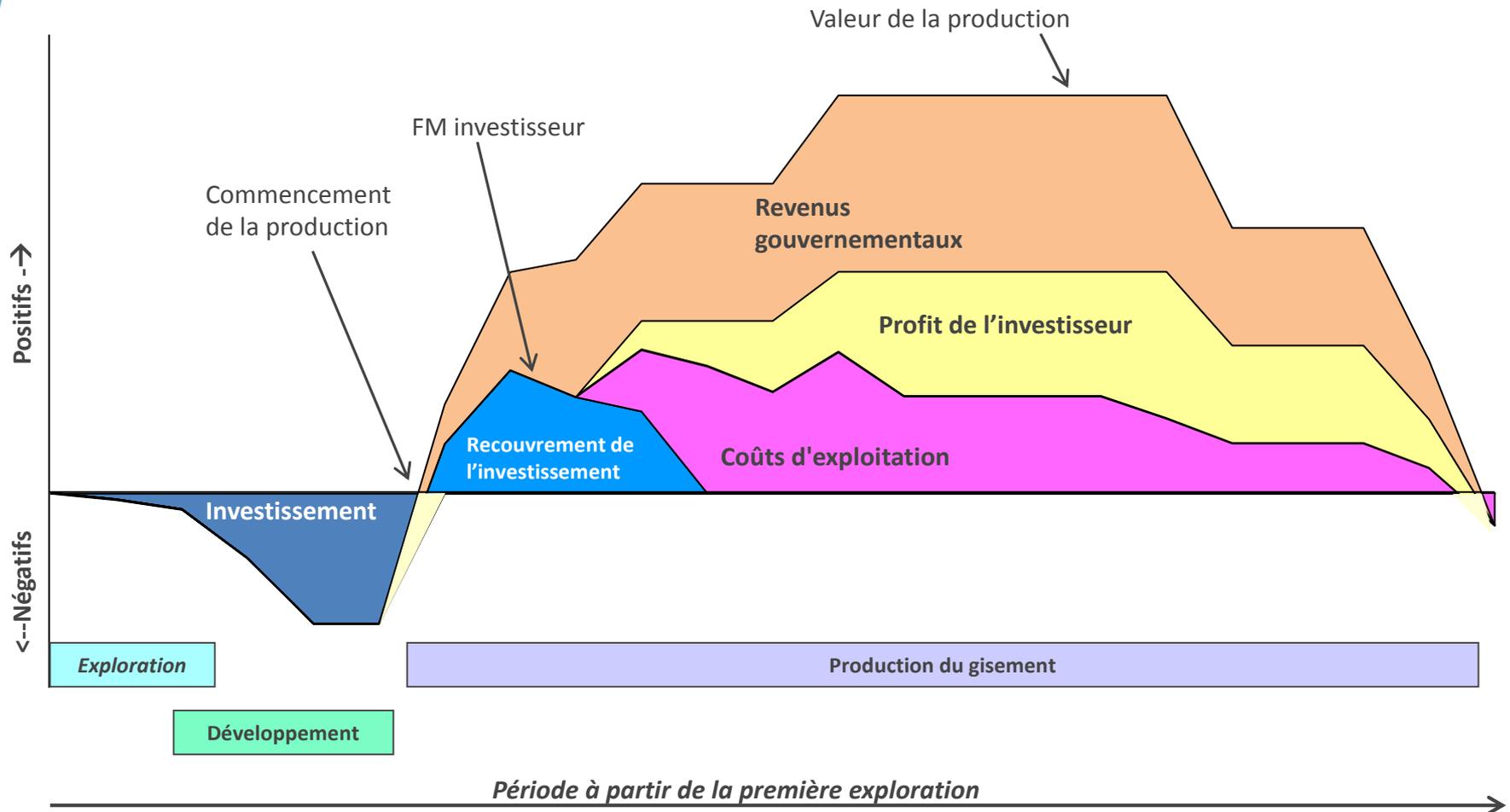


# L'analyse fiscale des industries extractives (AFIE) : un cadre d'analyse de la fiscalité minière et pétrolière et des prévision des recettes

Oana Luca (IMF/FAD)

# Le cycle de vie d'un projet de ressources naturelles et les recettes du gouvernement



# Régimes fiscaux des industries extractives

**Un « régime fiscal » est un ensemble de mécanismes pour extraire une part des bénéfices d'un projet au bénéfice du gouvernement...**

## **Exemples des mécanismes fiscaux**

- Bonus de signature ou de production
- Droits fixes et redevances superficielles
- Droits d'accises (ad-valorem, spécifiques, proportionnelles progressives)
- Impôts sur le bénéfice
- Impôt spécial sur la rente minière
- Participation de l'État
- Partage des profits pétroliers (profit oil share)
- Retenue à la source sur les dividendes et les intérêts
- Autres impôts indirects (TVA, droits de douane, taxe de sortie)

**Le choix du mécanisme fiscal dépend du partage des risques et des bénéfices, ainsi que le moment de réalisation des recettes gouvernementales.**

# Considérations clés dans la conception d'un régime fiscal

## 1. Capacité de mobilisation de recettes

→ Maximiser la part des bénéfices du projet revenant à l'Etat

## 2. Risques pour l'Etat

→ Le gouvernement doit être capable de prévoir ses recettes des industries extractives (quand, combien, dans quelle composition fiscale?) pour atténuer les risques macro-fiscales.

## 3. Flexibilité/progressivité

→ Changement automatique de la part de la rente économique revenant à l'Etat en réponse aux variations de la rentabilité du projet (par exemple, en tant que résultat de l'évolution des prix)

## 4. Neutralité

→ Évitez les distorsions d'investissement et des décisions d'exploitation

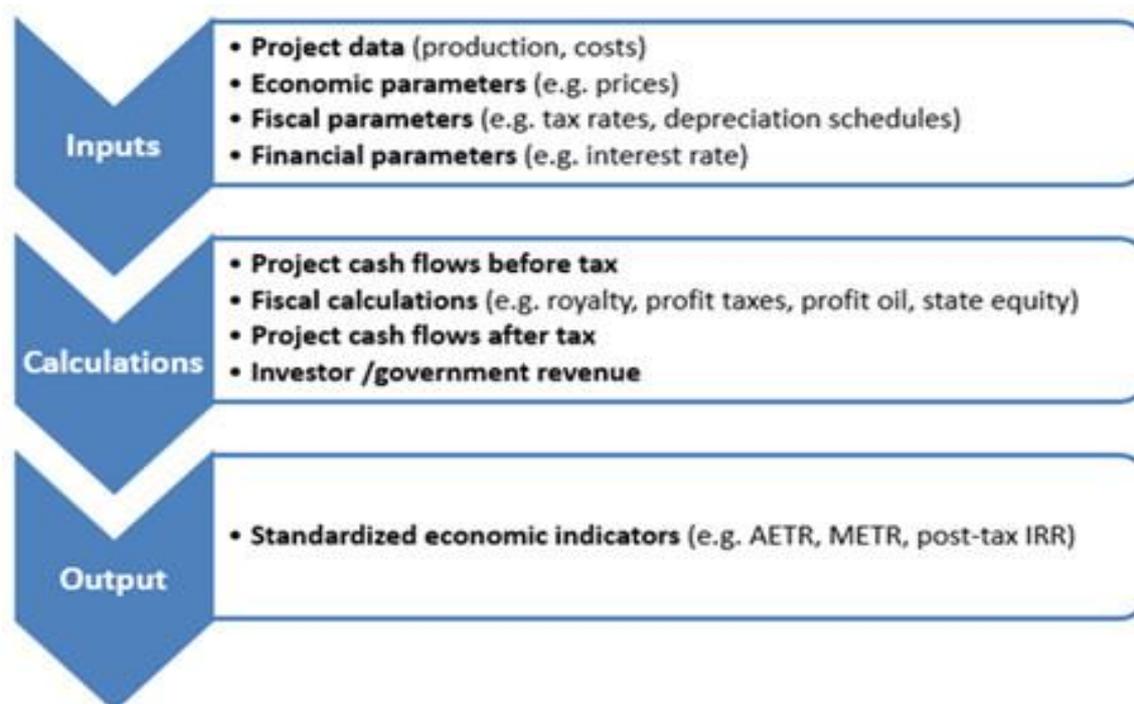
# Evaluation des régimes fiscaux au niveau du projet

- **Dans la pratique, l'interaction entre les différents éléments d'un régime fiscal est complexe et produit des effets qui varient selon le projet individuel.**
- **Les paramètres fiscaux seuls offrent généralement un aperçu limité.**  
Par exemple, comment ces deux régimes sont comparés l'un à l'autre?
  - Régime 1: 3 pour cent droits d'accises + 38,5 pour cent impôts sur les revenus
  - Régime 2: 15 pour cent droits d'accises + 33 pour cent impôts sur les revenus
- **Un traitement adéquat de l'amortissement, du report des pertes, des règles de sous-capitalisation et du principe de déconsolidation est important.**

.... modélisation financière spécifique au projet est nécessaire.

# L'évaluation des régimes fiscaux avec le modèle AFIE

- Un modèle pour l'analyse fiscal des industries extractives utilisées dans l'assistance technique de FAD. La méthodologie, modèle stylisé et des documents d'appui se trouvent en ligne à <http://www.imf.org/external/np/fad/fari/index.htm>.
- Flux simple, structure sur une page





# Les applications du modèle AFIE

## **La conception du régime fiscal (principal)**

- Largement utilisé dans l'assistance technique de la politique fiscale pour le calibrage des paramètres et comparaisons internationales

## **La prévision des recettes (de plus en plus)**

- Composition et le calendrier des recettes attendues, possibilité d'agréger plusieurs projets
- La gestion des recettes et de calibrage des règles budgétaires

## **Administration des recettes (potentiellement)**

- En comparant les recettes réalisées avec les résultats du modèle

# Exercice pratique en Excel avec AFIE

# Instructions

En utilisant le modèle FARI distribué en classe, discuter les cas suivants pour un projet minier:

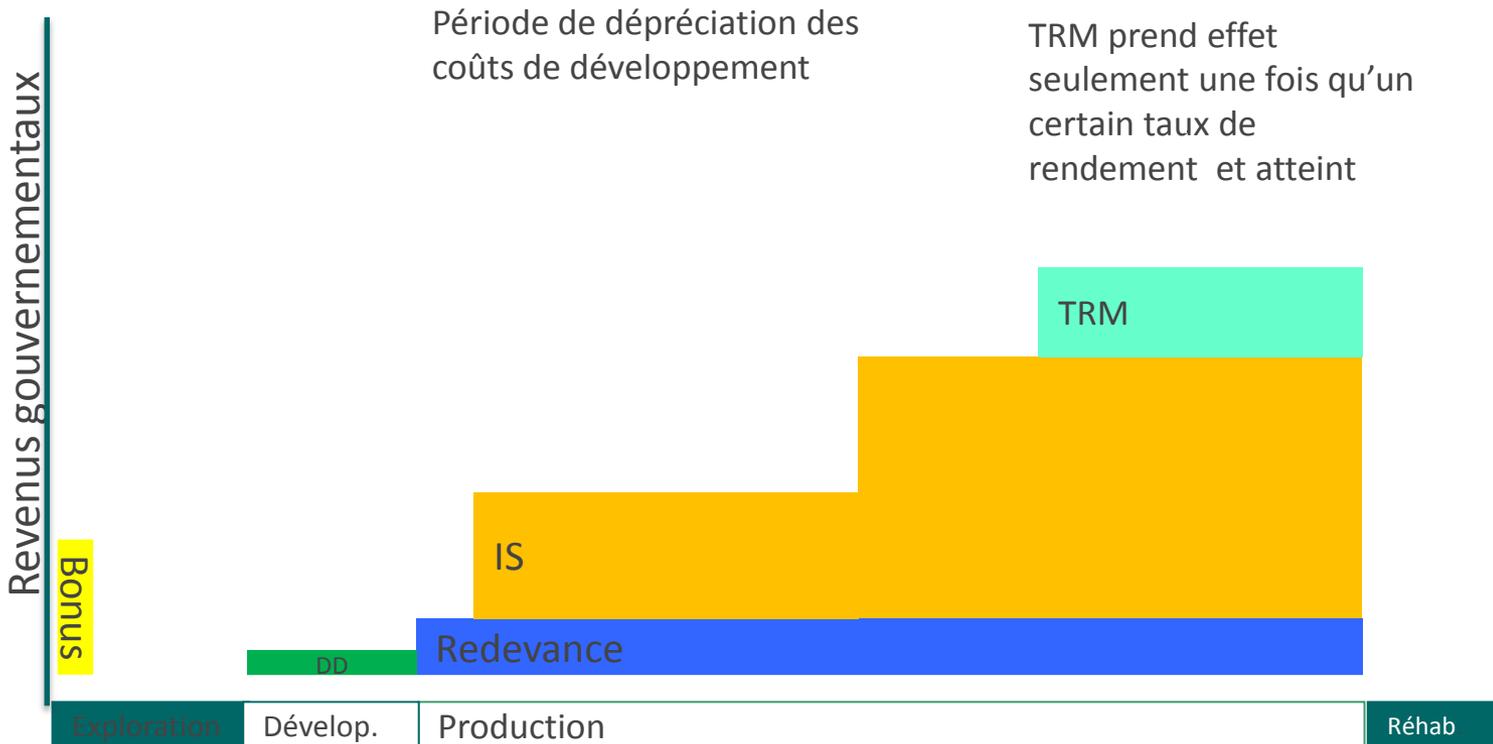
1. La rentabilité du projet avant impôt lorsque le prix de l'or est de **1,300 dollars par once**
2. La part de la rente minière prélevée par l'État (TEMI) pour trois régimes fiscaux donnés
3. Le profil et la composition des recettes gouvernementales pour chaque régime fiscal
4. Composer un régime fiscal alternatif et le comparer avec les régimes existants
5. Étude de la progressivité des régimes

Refaire les étapes 1,2 et 3 pour le cas où le prix de l'or est de **1,100 dollars par once**

# Diapositives techniques

# 1. Exemple de flux de revenus gouvernementaux

*Le gouvernement doit être capable de prévoir ses recettes des ressources (quand, combien, dans quelle composition fiscale?) pour atténuer les risques macro-fiscales.*



## 2. Capacité générative des recettes d'un régime fiscal

Ce critère est évalué avec la part de la rente minière prélevée par l'État, ou le taux effectif moyen d'imposition (TEMI) - une mesure calculée sur la durée de vie du gisement

Le revenu total du projet	Flux de trésorerie nets du projet	Recettes gouvernementales
		Profit d'investisseur
	Le coût total du projet	Coûts d'exploitation, investissements de maintien, frais de fermeture
		Investissement initial

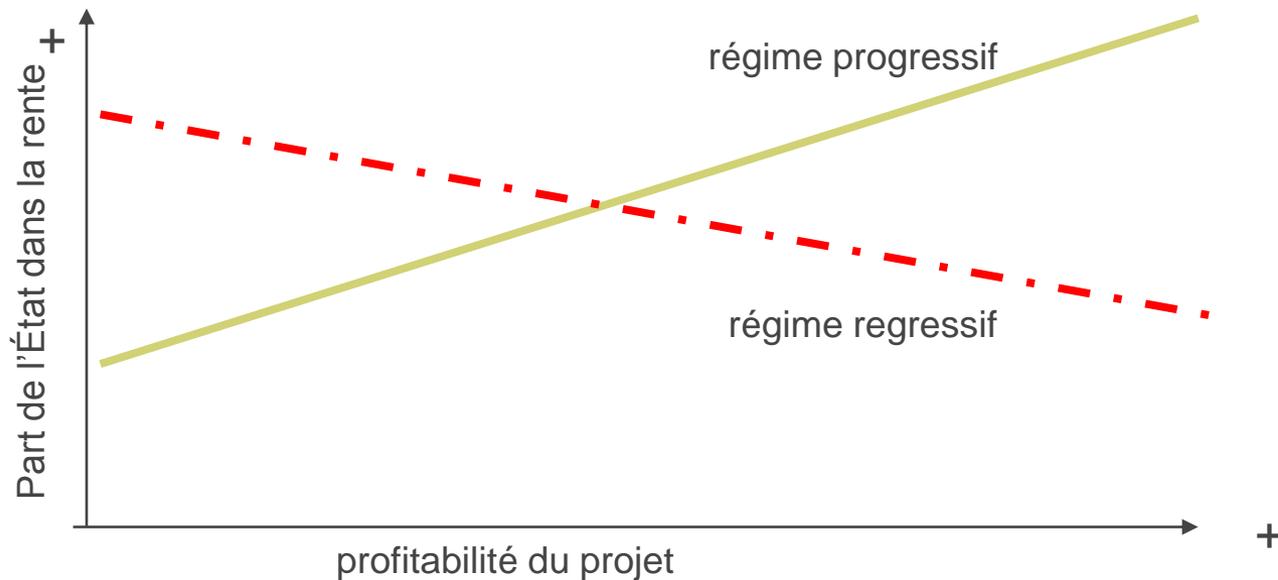
$$\frac{\text{Recettes gouvernementales}}{\text{Flux de trésorerie nets du projet}} = \text{TEMI}$$

- Peut être calculé à différents taux d'actualisation. Au taux d'actualisation de l'investisseur, si le TEMI est plus grand que 100%, le projet ne serait pas viable.

*Le TEMI capture le comportement du régime fiscal pour une hypothèse donnée de prix et des coûts, ou pour un niveau de rentabilité du projet.*

# 3. Progressivité

Avec un régime progressif, la part de l'État dans la rente augmente lorsque la rentabilité du projet minier ou pétrolier s'améliore, et diminue dans le cas contraire.



*La progressivité est appréciée en observant la variation de la part de l'État dans la rente du projet lorsque sa rentabilité varie, par exemple, suivant une modification des prix du minerai exploité ou des coûts de production. Par comparaison, le TEMI est calculé pour une seule hypothèse de prix et coûts..*

## 4. Neutralité

Un régime fiscal est neutre s'il n'induit pas des distorsions dans les décisions d'investissement et d'exploitation.

Peut être analysé à l'aide du **cours d'équilibre des produits de base** (nécessaire pour atteindre son rendement minimal requis après le paiement des tous prélèvements fiscaux)

Dans l'analyse financière, un prix d'équilibre au-dessus de l'hypothèse du prix du projet à long-terme suggère un régime fiscal qui décourage les investissements.

Merci!